

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

MME MEYER MONIQUE
RES KEY WEST B 21
3 RPT HENRI FRENAY
MARSEILLE 8EME
13008 MARSEILLE

Vos références

Numéro fiscal : 02 83 652 679 156 C

Revenu fiscal de référence : 30826

Référence du document : 19 A5 7963924 27

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

RES KEY WEST B 21
3 RPT HENRI FRENAY
MARSEILLE 8EME
13008 MARSEILLE

Numéro FIP : 131 83 70 2485376789 4

Numéro d'ordre : 2

Date d'établissement : 13/04/2019

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus non exceptionnels de 2018 est annulée par le crédit d'impôt modernisation recouvrement.

Vous retrouverez plus d'information à l'intérieur de cet avis.

Vos démarches

- **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401*
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.
Pour toute autre question personnelle, veuillez contacter votre centre des finances publiques.
- **Sur place :** Rendez vous à votre centre des finances publiques.

Retrouvez les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

* (service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (il de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 13/04/2019



1305133077071MONIQUE<<FRANC4102164F1



BANQUE POPULAIRE MÉDITERRANÉE

— Cadre réservé au destinataire du relevé —

Identification du compte pour une utilisation nationale			
14607	00064	06415068320	93
c'étab'	c'guichet	n/compte	c'rice

— Domiciliation _____ B _____

BPMED MRS-ST GINIEZ

— Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR/6 1460 7000 6406 4150 6832 093

– Intitulé du compte –

MME MEYER MONIQUE
RESIDENCE KEY WEST B 21
167 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
13008 MARSEILLE

Adresse : RÉSIDENCE KEY WEST BT B21 - 167 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE MARSEILLE 8E (13)

Carte valable jusqu'au : 29.05.2023

délivrée le : 30.05.2013

par : PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE (13)

par : **PREFECTURE**